

CEF 50 / FEC 50

Central Experimental Farm, Ottawa, Ontario
 Ferme expérimentale centrale, Ottawa, (Ontario)

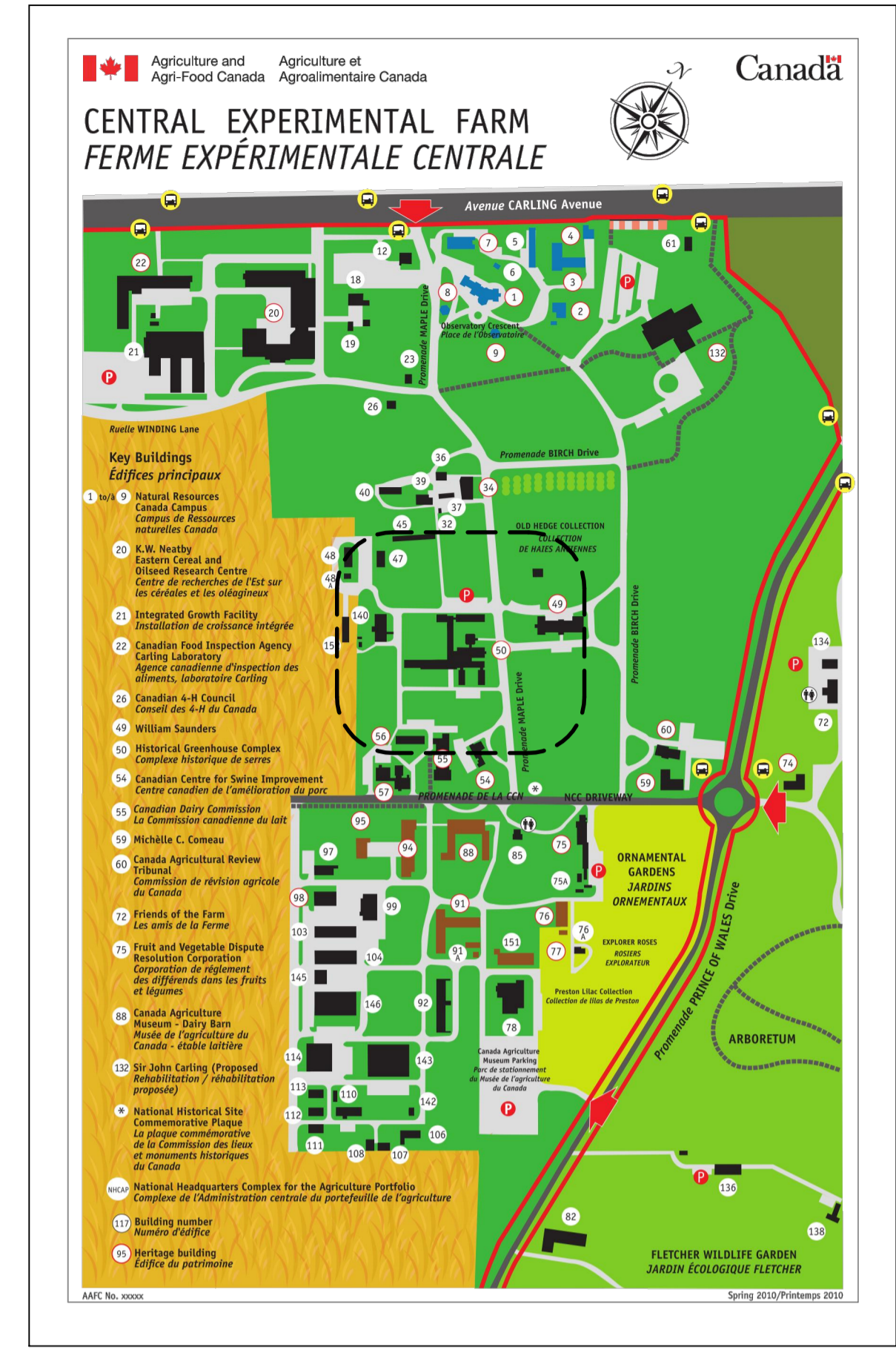
ISSUED FOR TENDER: SEPT, 2014
 ÉMIS POUR LE SOUMISSION LE SEPT 2014

CONSTRUCTION NOTES / NOTES DE CONSTRUCTION:

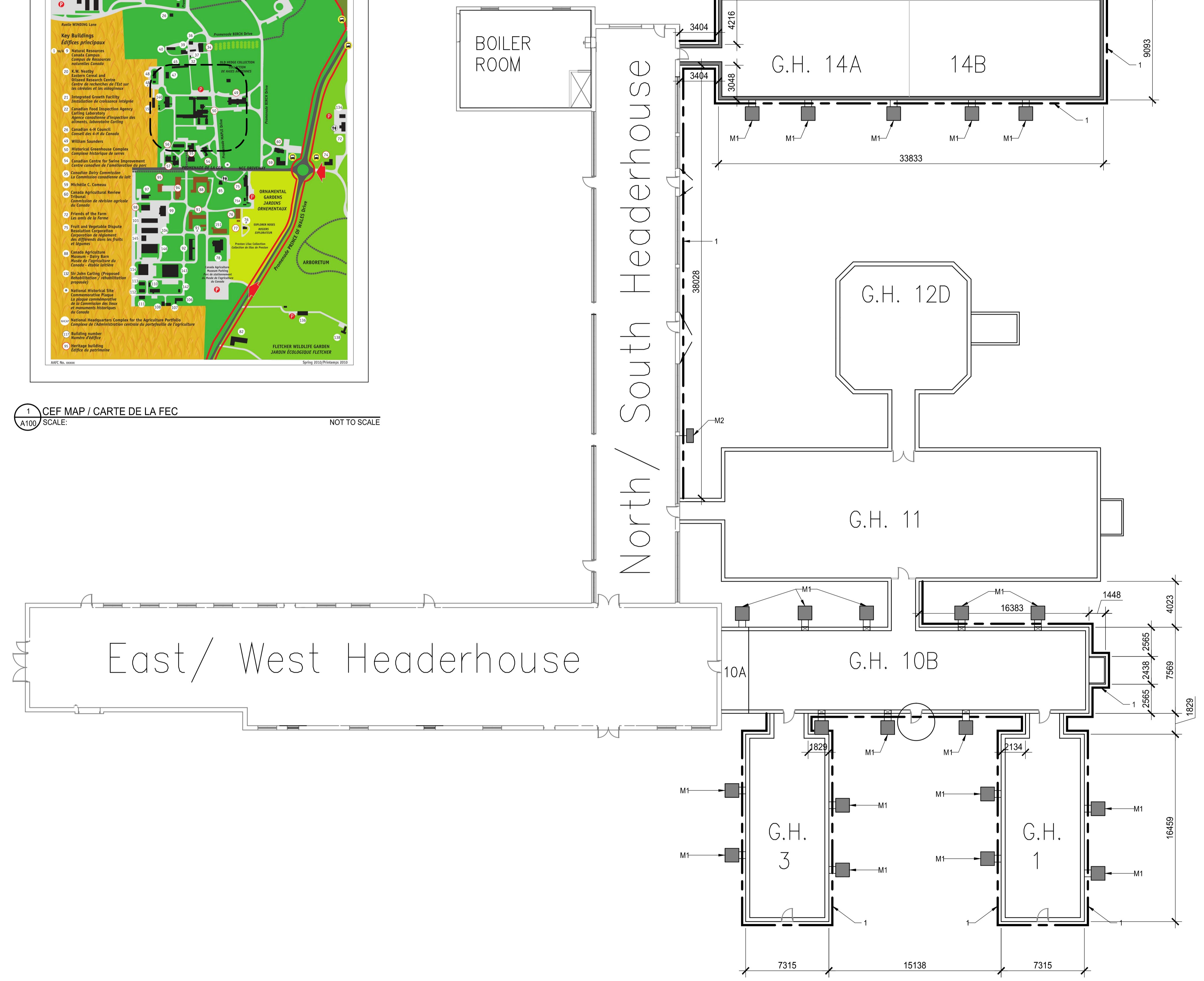
1. REMOVE LOSE MATERIAL, PATCH AND APPLY NEW PAVING FINISH
 ENLEVER LES MATÉRIAUX QUI SE DÉTACHENT, RAGRÉER, PUIS APPLIQUER UNE NOUVELLE COUCHE.

**DESCRIPTION OF WORK - MECHANICAL:
 DESCRIPTION DES TRAVAUX - INSTALLATION DE MÉCANIQUE:**

- M1 - REMOVE EXISTING EVAPORATIVE COOLING UNIT TO ALLOW INSTALLATION OF NEW CLADDING.
 - DISCONNECT EXISTING DCW WATER PIPING AS REQUIRED.
 - REMOVE EXISTING SUPPLY DUCTWORK AS REQUIRED.
 - RETAIN ALL EQUIPMENT FOR REINSTALLATION.
 - REMOVE EXISTING STEEL WALL BRACKETS SUPPORTING MECHANICAL UNIT.
 - ENLEVER L'ÉLÉMENT ÉVAPORATEUR EXISTANT DE REFRIGÉRISEMENT ET CE, AFIN D'OFFRIR UNE POSSIBILITÉ D'ACCÈS AUX TRAVAUX ET DE MONTAGE D'UN NOUVEAU REVÊTEMENT.
 - DÉCONNECTER LA TUYAUTERIE EXISTANTE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE ET CE, EN FONCTION DU BESOIN.
 - ENLEVER LES CONDUITS D'ENTRÉE D'AIR, EN FONCTION DU BESOIN.
 - CONSERVER L'ENSEMBLE DE L'APPAREILLAGE AUX FINS DE RÉUTILISATION.
 - ENLEVER LES SUPPORTS DE MUR EN ACIER SUPPORTANT LES UNITÉS MÉCANIQUES EXISTANTES.
- M2 REMOVE EXISTING CONDENSING UNIT TO ALLOW ACCESS/REPAIR TO EXISTING CLADDING. RETAIN ALL EQUIPMENT FOR REINSTALLATION. DISCONNECT REFRIGERANT PIPING, RETAIN REFRIGERANT FOR RE-USE.
 - ENLEVER L'ÉLÉMENT EXISTANT DE CONDENSATION ET CE, AFIN D'OFFRIR UNE POSSIBILITÉ D'ACCÈS ET (OU) DE RÉPARATION DU REVÊTEMENT EXISTANT EN MAÇONNERIE.
 - CONSERVER L'ENSEMBLE DE L'APPAREILLAGE AUX FINS DE RÉUTILISATION.
 - DÉCONNECTER LA TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT ET CONSERVER CE DERNIER EN VUE DE SA RÉUTILISATION.



1 CEF MAP / CARTE DE LA FEC
 A100 SCALE: NOT TO SCALE



1 GROUND FLOOR PLAN / PLAN DÉTAGE DU REZ-DE-CHAUSÉE
 A100 SCALE:

GENERAL NOTES / NOTES GÉNÉRALES

1. THE GENERAL CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS AND REPORT ALL ERRORS AND OMISSIONS TO THE PROJECT OFFICER.
 L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION À L'AGENT DE PROJET.

2. ALL WORK AND MATERIALS TO BE IN COMPLIANCE WITH ALL CODES, REGULATIONS, AND BY-LAWS.
 TOUS LES TRAVAUX ET LES MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DE TOUTS LES CODES, RÉGLEMENTS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX.

3. DO NOT SCALE DRAWINGS.
 NE PAS METTRE LES DESSINS À L'ÉCHELLE.

4. ALL DIMENSIONS ARE TO FINISHED FACES.
 TOUTES LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE MESURÉES JUSQU'ÀUX FACES REVÊTUES.

NO. REVISION	DATE
PROJECT NAME: BUILDING 50 BATIMENT 50	NOM DU PROJET:
PROJECT NO.:	NO. DU PROJET:
DRAWING TITLE: GROUND FLOOR PLAN PLAN DÉTAGE DU REZ-DE-CHAUSÉE	TITRE DU DESSIN:
DRAWN BY: A CESARE	DESSINÉ PAR:
APPROVED BY: A CESARE	APPROUVÉ PAR:
PROJECT MANAGER: A CESARE	ADMIN. DE PROJETS:
DATE: 01/09/2014	DATE: